

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 16 octobre 2023

Problème de parution sur le site du classement transmis au service informatique de la Ligue.
En cours d'analyse avec la FFF.

Attignat As : problème de fonctionnement et de calendrier sera traiter mardi par la commission.

Courriers S.F. à 8 :

OI. Buyatin : demande changement d'horaire poule A du 21 octobre.

Attignat As : accord pour rencontre poule A du 21 octobre à **19h00**.

Courriers S.F. à 11 :

Hautecourt Romanèche As : demande modification rencontre suite fermeture terrain de VILLEREVERSURE.

Foot 3 Rivières : accord pour rencontre **dimanche 22 octobre 10h00 stade L. MAILLET à HAUTECOURT.**

Misérieux Trévoux As : rencontre poule A du 22 octobre sur **terrain synthétique** de TREVOUX.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Les E.mail doivent être adressés au district avec la boîte officielle des clubs.

Les courriels des boîtes personnelles ne seront pas traités.

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid